

LA COMMANDE PUBLIQUE LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Programme

LES RÈGLES RELATIVES À LA COMMANDE PUBLIQUE ET LE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

- Les principes fondamentaux de la mise en concurrence
- Les principaux enjeux
- L'articulation des textes (communautaires et internes)

LES PRINCIPALES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Le Code des marchés publics 2006
- L'ordonnance du 6 juin 2005
- Les décrets des 20 octobre et 31 décembre 2005
- Les réformes récentes (circulaire du 23 juillet 2015)

LES PRATIQUES ET LES POINTS DE VIGILANCE

- Les types de marchés passés par la collectivité
- Les pratiques

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Les procédures existantes
- Les points de contrôle
- Les types de marchés adaptés

LA MISE EN APPLICATION ADAPTÉE AUX MARCHÉS DE LA COLLECTIVITÉ

- Les contrôles nécessaires
- Les points de vigilance

Durée de la formation

2 jours

Objectifs

- Appréhender les règles relatives à la mise en concurrence et la commande publique
- Connaître les principales obligations réglementaires

Nombre maximum de participants: 8 personnes

Modalités d'inscription

nous contacter par jour et par personne
Prestation de formation professionnelle continue
exonérée de TVA

contact@actions-finance.com

+ 33 1 47 20 37 30

www.actions-finance.com

Lieu

Paris Centre